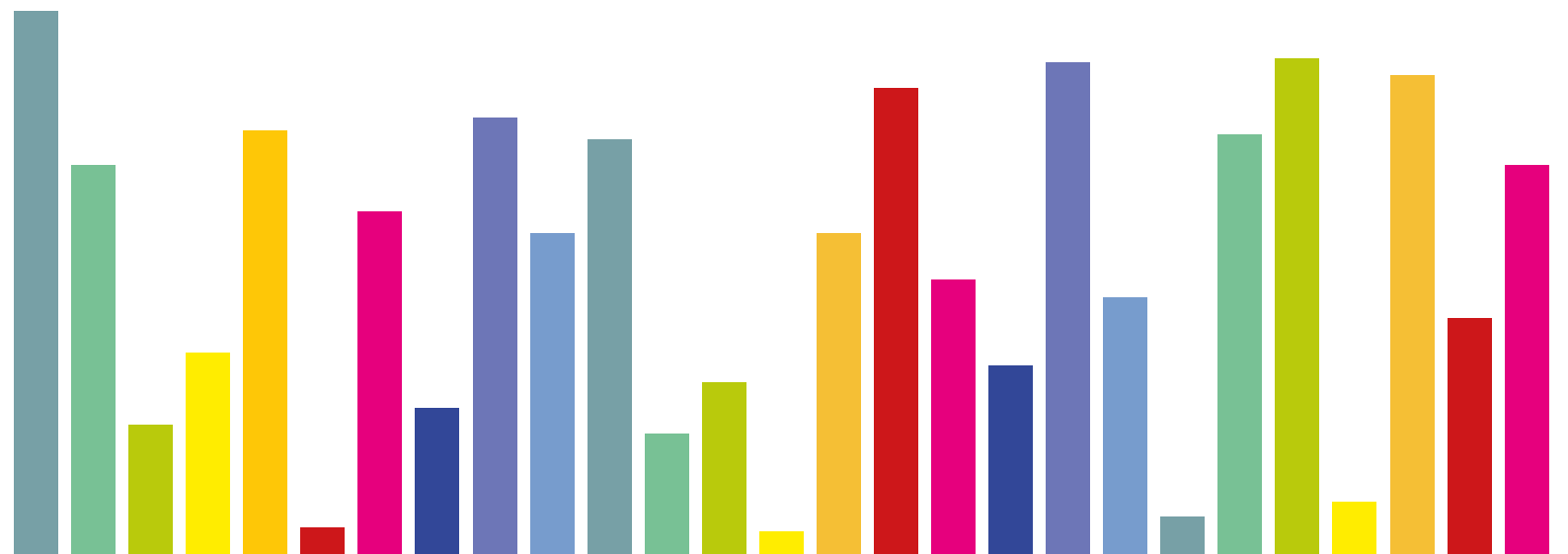


ARGUMENTAIRE

VILLE AMIE DES ENFANTS



N E V E R S





SOMMAIRE

DIAGNOSTIC LOCAL

BIEN ETRE ET CADRE DE VIE

NON-DISCRIMINATION ET EGALITE D'ACCES AUX SERVICES

PARTICIPATION CITOYENNE

SECURITE *ET* PROTECTION

PARENTALITÉ

SANTE HYGIENE ALIMENTATION

HANDICAP

EDUCATION

JEUX SPORTS CULTURE ET LOISIRS

SOLIDARITE INTERNATIONALE

FICHE CONTACT VILLE



DIAGNOSTIC LOCAL

La Ville de Nevers est depuis les derniers recensements en perte démographique importante en raison d'un tissu économique qui se tourne vers les grandes villes voir l'étranger et d'un enseignement supérieur qu'il serait nécessaire de développer.

Elle a cependant accueilli depuis de nombreuses années des populations d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire, des Balkans etc. grâce à une offre en logement de qualité répartis sur l'ensemble de la ville, des engagements en matière d'éducation et de bien-être.

Elle a mis en œuvre un projet éducatif local en s'appuyant sur la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui définit l'éducation dans son article 29 et qui précise que celle-ci doit viser


- ◆ à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialité ;
- ◆ Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec les personnes d'origine autochtone. Elle s'est attachée dans ce cadre à développer ses orientations dans le respect de plusieurs valeurs telles la laïcité, la démocratie, la solidarité, la mixité sociale, le partage et le respect.

Elle a priorisé les enjeux suivants :

- ◆ Aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant
- ◆ Favoriser l'éducation à la santé
- ◆ Valoriser les temps de restauration et les actions d'éducation nutritionnelle
- ◆ Soutenir les activités sportives, culturelles, scientifiques et techniques
- ◆ Permettre l'accessibilité pour tous, dont les familles à faibles ressources, aux pratiques éducatives (harmonisation des tarifs)
- ◆ Garantir la qualité des activités proposées
- ◆ Prendre compte la particularité des pré-adolescents
- ◆ Développer la prévention et le traitement des jeunes en difficulté et /ou ayant des comportements déviants

Elle a mis en œuvre de nombreuses actions pour réaliser ces objectifs à savoir :

- ◆ Développer l'articulation des temps de l'enfant dans une logique de co-éducation
- ◆ Encourager l'accès à différentes pratiques (culturelles, sportives, scientifiques, technologiques, environnementales...)
- ◆ Favoriser l'équité d'accès aux pratiques
- ◆ Développer la mixité sociale et culturelle

- 
- ◆ Offrir à chacun de découvrir l'autre et les règles de vie collective, les expliquer et les transmettre
 - ◆ Promouvoir et participer à des actions d'échanges et de coopération internationale
 - ◆ Expérimenter de nouvelles formes d'actions éducatives
 - ◆ Favoriser les réseaux de coopération éducative
 - ◆ Encourager les passerelles entre les dispositifs existants ou à venir
 - ◆ Poursuivre la qualification et la mobilité des équipes éducatives
 - ◆ Agir pour la prévention des conduites à risques
 - ◆ Poursuivre les actions d'éducation nutritionnelle
 - ◆ Soutenir les actions en lien avec la santé

La Ville de Nevers a fait le choix de remplir toutes les thématiques proposées et de vous présenter à travers les fiches ci-jointes une partie de ses projets dans le but de faire de Nevers une ville attrayante, sûre, propre, adaptée aux besoins et envie de chacun dans le respect des droits des enfants.

BIEN ETRE ET CADRE DE VIE

8 aires de jeux, des parcs et jardins, des parcours familiaux de promenade dans le Parc Rosa Bonheur avec découverte de la faune, journées Rivières vivantes pour la découverte de la Loire, Nevers favorise le bien-être en offrant de multiples espaces et activités destinées à améliorer le cadre de vie. La création de nombreuses pistes cyclables matérialisées et sécurisées et un geste de plus vers une ville où il fait bon vivre.

La ville de Nevers a fait le choix de doter ses espaces publics et ses écoles maternelles d'espaces de jeux de qualité répondant à la fois aux besoins des Neversois et aux évolutions de la législation.

A ce jour, des aires de jeux sont installées :

- ◆ Dans les espaces publics à proximité de logements sociaux et dans des parcs répondant aux besoins des enfants de 18 mois à 12 ans.
- ◆ Dans les structures petite enfance (crèches, halte-garderie, espace passerelle...) adaptés aux besoins des enfants de – de 3 ans
- ◆ Dans les écoles maternelles répondant aux besoins des 3 à 6 ans
- ◆ Dans 2 pôles enfance hébergeant des accueils de loisirs et des activités périscolaires et correspondant aux besoins des enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans.

Ces jeux répondent aux normes de sécurité et sont installés sur des sols adaptés. Ils bénéficient d'un entretien deux fois par semaine et d'une maintenance dès que nécessaire.

Chaque année, les aires de jeux publiques sont renouvelées en totalité.

Pour ces réalisations la Ville de Nevers a obtenu le prix de la Ville Ludique.

Pour compléter ces équipements, la ville de Nevers a installé un parcours de santé avec des agrès dans le Parc Mendès France situé dans un quartier à forte concentration de logements sociaux ainsi que des micros sites sportifs dans différents quartiers de la ville.

Elle a mis en place un plan de gestion arboricole pour sécuriser les parcs avec étude phytosanitaire, abattage des arbres et plantations de nouveaux.

Elle propose sur l'espace naturel de la Baratte des jardins en partage aux habitants des quartiers Est avec des parcelles de 180 m² dont l'objectif est de renforcer le lien social et d'assurer des pratiques jardinières respectueuses de l'environnement.

Quant à la partie sud du site, elle est devenue depuis cette année le Parc Rosa Bonheur, où sont aménagées des boucles de promenades mettant en valeur les richesses naturelles et créant un réseau de sentiers et d'espaces récréatifs en continuité avec les espaces urbains.

La ville étudie par ailleurs la création d'une charte Parcs et Jardins.

Des animations nature sont proposées aux enfants des écoles avec l'accueil au jardin pédagogique du Centre Horticole tout au long de l'année et la participation aux journées rivières vivantes organisées en partenariat avec les associations locales. Les élèves de cycle 3 des écoles élémentaires ont ainsi la possibilité de découvrir La Loire, son histoire, sa faune, sa flore et d'effectuer une visite guidée sur le sentier du Vert-Vert.

La ville de Nevers travaille également au développement des déplacements « doux » en multipliant les pistes cyclables afin de devenir la ville du cycle.



NON-DISCRIMINATION ET EGALITE D'ACCES AUX SERVICES

Permettre à tous d'accéder au même niveau de service public est un véritable enjeu pour l'égalité des chances de tous les enfants, quelle que soit leur origine sociale. Outre une multitude d'outils et de services qui leur sont dédiés, l'application du quotient familial dans les cantines offre à tous la possibilité de bénéficier d'un accès à la restauration scolaire. Une question essentielle d'égalité.

Afin d'harmoniser les pratiques la ville de Nevers a mis en place une tarification selon le quotient familial pour l'accès aux différentes garderies, à la restauration scolaires ainsi que pour les accueils de loisirs.

Dans le cadre de l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires, une garderie gratuite a été mise en place ainsi qu'un service de bus pour assurer le lien entre l'école, le lieu de restauration et l'accueil de loisirs afin d'offrir à tous les enfants la même qualité de service.

La Ville prend également à sa charge l'organisation et le financement des activités périscolaires dans le cadre de ces nouveaux aménagements.

La ville de Nevers prend en compte les allergies alimentaires de certains enfants et propose des repas adaptés après la signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé.

Elle favorise l'intégration dans les classes des enfants porteurs d'un handicap et la continuité des enseignements pour les enfants hospitalisés.

Tous les enfants des écoles élémentaires à partir du CM2, des collèges et des lycées peuvent se présenter pour participer au Conseil Municipal d'Enfants ou au Conseil Municipal Junior et ainsi participer à la vie de la commune.

PARTICIPATION CITOYENNE

Pour apprendre à vivre ensemble, il faut apprendre à s'investir au sein de sa ville et favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, la responsabilisation et forger l'esprit démocratique et d'initiative. La création du Conseil Municipal des Jeunes 13-17 ans permet de faire le lien entre l'existant : le Conseil Municipal des enfants et les élus. Un investissement citoyen pour des jeunes d'une tranche d'âge soumise à de nombreuses mutations et de prises de conscience.

La Ville de Nevers a développé depuis 1989 la participation citoyenne initiée par Pierre Bérégovoy avec la création d'un conseil d'enfants et de jeunes dont le fonctionnement est calqué sur celui des adultes.

De nombreux projets et réalisations ont vu le jour avec notamment en 2013/2014 :

- ◆ Organisation d'une Collecte solidaire pour les enfants en difficulté pour aider les enfants défavorisés en collectant des vêtements, jouets, accessoires de puériculture et tickets loisirs en organisant un événement festif incluant un karaoké et des ateliers pour enfants pour inciter le public à venir faire des dons. Résultat : 400 visiteurs - 240 kilos de dons
- ◆ Organisation d'une manifestation intitulée « Les enfants font leur cinéma » pour faire découvrir le monde du cinéma vu par des enfants, réunir enfants et parents entre eux pour partager un moment convivial, permettre l'accessibilité au cinéma pour tous (séances gratuites)

Les jeunes ont tous eu un rôle lors de la manifestation: - Accueil, Attaché de presse, Placeur, Présentateur.

- ◆ Participation au Rallye-bus (un jeu de piste dans l'agglomération) qui a eu lieu le mercredi 18 juin à 13h30. Nous sommes arrivés 4ème ! Ce projet a été créé l'année dernière par les enfants du Conseil d'enfants et de jeunes et TANEO.
- ◆ Elargir le C.E.J aux élèves de 4ème et de 3ème - Compte tenu des résultats réorientation vers une plaquette d'Information
- ◆ Participation au Village de la sensibilisation aux handicaps.

En 2014/2015 Le conseil municipal d'enfant a choisi de travailler sur :

- ◆ l'organisation d'une fête de l'Enfance sur un après-midi afin d'inciter le public à déposer des dons pour la Croix-Rouge
- ◆ Une campagne de publicité pour dénoncer les incivilités des adultes envers les enfants en lien avec le conseil de quartier sud et aider à la promotion de la Fête de l'Enfance.


Pour poursuivre cette démarche citoyenne un Conseil Municipal Junior a été créé le 30 septembre 2014. Il concerne les jeunes de 13 à 17 ans pour permettre aux membres du conseil d'enfants arrivant en fin de mandat de continuer à s'investir sur la vie de la commune. Les candidatures se font sur la base du volontariat via le site internet de la ville. Il peut être composé de 40 jeunes maximum.

Un président est élu et c'est lui qui porte la voix du Conseil Municipal Junior lors du Conseil Municipal avec voix consultative. Il peut s'exprimer sur les sujets et les délibérations à l'ordre du jour, donner l'avis du CMJ même s'il ne peut pas voter.

Ce Conseil Municipal Junior est représenté de septembre à juillet de l'année suivante.

Le mandat est renouvelable jusqu'à l'année des 18 ans.

Il travaille à l'organisation de Rencontres de la Jeunesse et sur la création d'un passeport qui



permettrait d'accéder à un maximum d'activités et de services et de bénéficier de réductions, pour les transports, le BAFA, le permis de conduire etc.

La Ville de Nevers associe les enfants et les jeunes à de nombreuses manifestations telles la semaine du développement durable, la semaine des droits de l'enfant, les cérémonies commémoratives ce qui permet d'entretenir le devoir de mémoire et favorise les liens intergénérationnels.

Elle assure la promotion des actions des deux conseils via le journal municipal, le site internet, la presse locale. Elle apporte son soutien logistique et financier aux projets des jeunes.



SECURITE ET PROTECTION

L'un des 1ers devoirs d'une municipalité est d'assurer la sécurité de ces concitoyens et particulièrement des plus exposés. En matière de sécurité, la présence de policiers municipaux à la sortie des écoles, ou la sensibilisation avec le conseil municipal junior aux incivilités des adultes et notamment sur la voie publique, font partie des mesures existantes au sein de la ville de Nevers.

- ◆ Il a été organisé pour la 1ère fois à Nevers, en octobre, un critérium pour les enfants de 6 à 14 ans, afin de les familiariser à la conduite.
- ◆ Mise à disposition de quads pour les 6/8 ans de voiturettes pour les 9/11 ans ainsi que de scooters électriques pour les 11/14 ans.
- ◆ 320 enfants ont participé soit d'eux-mêmes ou avec les centres sociaux.
- ◆ Une finale a eu lieu pour les 6/11 ans, les 2 gagnants ont été invités à participer au critérium national qui se déroulera pendant les 24 heures du Mans.
- ◆ Il est envisagé un critérium pour les enfants handicapés en octobre, ils disposeront de véhicules adaptés et seront accompagnés de moniteurs agréés. Ce sera une 1^{ère} nationale.
- ◆ La mairie a aussi un projet de permis piéton pour les enfants de CE2 afin de les interpellés sur les dangers de la rue.
- ◆ Un dispositif de vidéo protection sera mis en place d'ici décembre 2015, les secteurs seront définis prochainement, avec une priorité pour les abords d'écoles.



PARENTALITÉ

L'enfance est un moment crucial qui forge l'adulte de demain. Les relations familiales doivent être favorisées, et notamment la parentalité. Outre les diverses activités familiales proposées par la ville de Nevers, la garderie du midi et l'extension de la garderie du soir sont des outils importants qui ont été créés par l'actuelle municipalité. Elle offre aux parents qui travaillent et terminent donc généralement à 12h00 la possibilité de récupérer leurs enfants à la sortie de l'école jusqu'à 12h15 afin de passer la pause méridienne avec eux.

La municipalité au travers de sa politique d'action sociale a développé des structures d'accueil des jeunes enfants (crèches – multi accueil – crèche familiale) ; elle accompagne et participe à la professionnalisation des assistants maternels.

L'offre de service sera complétée par le développement de réponses de garde en horaires atypiques : réseau d'assistants maternels spécialisés / modification horaires d'ouverture d'un établissement / partenariat avec un prestataire de garde à domicile sont autant de réponses possibles .Ainsi sera favorisé la reprise possible d'une activité professionnelle pour les parents en démarche d'insertion . Un partenariat sollicité par les entreprises permettra également d'accompagner davantage les parents dans la conciliation vie professionnelle –vie familiale .

Handicap

Dès le plus jeune âge l'accueil des enfants est favorisé au sein des établissements petite enfance ; une infirmière référente accompagne les équipes et les familles dans cet accueil, et un personnel vient en renfort sur l'accueil en structure.

Education

Un espace passerelle accueillant les enfants de 18 mois à 3 ans permet une préscolarisation attentive des petits en lien étroit avec une école maternelle située sur un quartier prioritaire. Ce dispositif a visée à s'étendre aux autres quartiers politique de la ville, par le développement d'espaces ou classes passerelles. Ce type d'accueil s'inscrit aussi dans un soutien à la parentalité et permet aux parents de se lier positivement avec l'école pour la scolarité future de leur enfant.

Une politique d'éveil culturel est menée pour permettre aux enfants de développer leurs talents et leur créativité .L'art, la culture, au travers des actions petite enfance ,enfance permettent de créer du lien social .Des actions en lien avec le patrimoine de la ville favorisent pour les enfants une appropriation de leur cadre de vie .Un Contrat Local d'Education Artistique est en cours de signature avec la DRAC .



SANTE HYGIENE ALIMENTATION

Prendre conscience très jeune de l'importance de l'alimentation permet de lutter contre les risques qui se manifestent souvent à l'adolescence : obésité, risques cardio-vasculaires qui peuvent avoir de lourdes conséquences physiques ou psychologiques.

Le but de la municipalité est de faire participer le plus grand nombre d'enfants aux différentes animations : Semaine du Goût, Espace du Goût, foire exposition.

Espace du Goût 2014-2015

19 Classes concernées soit plus de 410 enfants

Différentes animations sont proposées aux enfants :

- ◆ Petits déjeuners
- ◆ Céréales et pain
- ◆ Lait et produits laitiers
- ◆ Epices et aromates
- ◆ Cinq sens
- ◆ Nutrition et équilibre alimentaire
- ◆ Chocolat consommateur avisé
- ◆ Fruits et légumes.

En Juin 2014 les enfants (classe de grande section) ont pu effectuer le ramassage des fruits et légumes au Centre Horticole de Nevers, ils ont participés à la transformation et la dégustation des produits à la Cuisine des Césars.

Projet Espace du Goût 2015/2016

- ◆ Un atelier du Goût – Initiation à l'analyse sensorielle à développer sur le temps périscolaire,
- ◆ Animation les Plantes Aromatiques en collaboration avec le Centre Horticole de Nevers,
- ◆ Mettre en avant les mets Locaux et les Produits Bio.



HANDICAP

Chaque citoyen a les mêmes droits, et doit avoir le même niveau de service. C'est un droit constitutionnel et un devoir humaniste. L'accessibilité dans les établissements publics doit permettre à tous de pouvoir bénéficier des mêmes avantages. La réforme du patrimoine engagé par la ville de Nevers a ce souhait : adapter toutes les écoles de Nevers aux enfants handicapés. La mairie a diagnostiqué tous les EPI publics et les 12 parcs et jardins afin d'être le plus rapidement en conformité avec la loi.

- ◆ Toutes les écoles en rez de chaussée sont accessibles aux enfants porteurs de handicap.
- ◆ La maternelle de la rotonde a été refaite entièrement en 2014 et mise en conformité intérieur et extérieur. Dès qu'il y a une réfection de chaussée ou un aménagement de voirie aux passages piétons, il y a construction de bateaux avec bandes podotactiles.
- ◆ Le nouveau décret est repoussé au 28/09/2015 afin de présenter des agendas programmés d'accessibilité, programme financier pluri annuel ou la municipalité s'engage financièrement sur les travaux à effectuer sur les EPI ou il manque certains points d'accès en fonction du bâti.
- ◆ En ce qui concerne Nevers sur Loire, les abords de la piscine sont accessibles par tous via des chemins en lattes de bois, un chariot afin de descendre dans la piscine et de vestiaires adaptés (tables à langer)



EDUCATION

Grâce au concours des bénévoles, de retraités et de lycéens qui ont été sollicités, l'aide aux leçons offre aux élèves un soutien dans leur scolarité, 3 jours par semaine de 16h30 à 17h30 dans toutes les écoles de Nevers. Au-delà du soutien à l'enseignement, ces échanges permettent également aux enfants, aux retraités, aux lycéens de construire des liens intergénérationnels, dans un souci de transmission des savoirs.

De nombreuses actions sont menées en matière d'éducation via le projet éducatif local, celui-ci s'appuie sur la convention internationale des droits de l'enfant.

L'éducation de l'enfant doit lui permettre de favoriser l'épanouissement de sa personnalité, de ses aptitudes. Le préparer à assumer les responsabilités de la vie dans un esprit de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples.

Le PEL s'appuie sur les principes suivants :

- ◆ développer et améliorer l'articulation entre le temps scolaire et le temps hors scolaire.
- ◆ Considérer l'enfant dans sa globalité.
- ◆ Renforcer et soutenir le partenariat, le travail en réseau, le partage du travail éducatif.
- ◆ Reconnaître et renforcer la place des parents.
- ◆ Mettre en cohérence les différentes actions.
- ◆ Assurer le passage entre l'enfance et la jeunesse.

Les enjeux prioritaires sont :

- ◆ Favoriser l'éducation à la santé (sensibilisation à l'équilibre alimentaire, semaine du goût)
- ◆ Valoriser les temps de restauration
- ◆ Soutenir les activités sportives, culturelles, scientifiques et techniques lors de l'accueil multi activités au sein de l'école mais hors salle de classe. Les enfants sont encadrés par des animateurs qui sont au nombre de 6 provenant des centres sociaux, de Léo Lagrange ou indépendants (PEP, ADESS) ainsi que de 4 coordinateurs, un par secteur. Une fois par semaine (le mercredi) les activités ont lieu de 14h45 à 16h l'école finissant plus tôt.
- ◆ Permettre l'accessibilité pour tous aux pratiques éducatives (harmonisation des tarifs)
- ◆ Garantir la qualité des activités proposées
- ◆ Aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant (bénévoles retraités, lycéen et étudiants les lundis, mardis et jeudis)
Ces activités (hors soutien scolaire) sont dispensés aux enfants de toute petite section de maternelle jusqu'au CM2.



Avec pour objectifs,

- ◆ Encourager les pratiques culturelles et socio-éducatives
- ◆ Favoriser l'ouverture sur la cité et l'environnement citoyen
- ◆ Valoriser le tissu associatif local.

JEUX SPORTS CULTURE ET LOISIRS

La municipalité propose à chaque vacance scolaire (sauf Noël) un ensemble d'activités sportives. Un programme Multisport est mis en place suivant les âges, les effectifs et les envies des enfants. Ils sont encadrés par des Educateurs Sportifs Territoriaux ou de clubs, tous diplômés.

Sont proposés aux enfants de 5 à 14 ans :

- ◆ Futsal (football en salle),
- ◆ Tennis,
- ◆ Rugby,
- ◆ Escrime,
- ◆ Athlétisme,
- ◆ Tennis de table,
- ◆ Handball...

La Municipalité souhaite créer d'autres activités sportives autour de la Loire :

- ◆ Descente de Loire avec palmes,
- ◆ Circuit de rando-cyclo via les Bords de Loire,
- ◆ Courses d'orientation autour de Nevers ou dans la Ville afin de découvrir les Sites Historiques.

Les Foulées de Nevers :

Chaque année Nevers organise les Foulées de Nevers. Un village est construit au Parc Municipal du Centre-Ville de 12h à 22h. De nombreuses animations sont mise en place pour les enfants. Pour les enfants 2 courses d'une distance de 1.5 km, départ de la course éveil (7/9 ans) puis le départ de la course poussins (10/11 ans).

Les inscriptions sont gratuites pour les jeunes jusqu'à 15 ans parallèlement à cette course est organisé le challenge scolaire qui récompense l'école ou le collège le plus représenté.

Nevers sur Loire 2015

Pendant l'été du 14/07 au 15/08, les Bords de Loire seront aménagés, la Mairie a opté pour la location d'un bassin éphémère et d'une pataugeoire, ce qui permettra aux enfants d'avoir un lieu pour se sentir en vacances à Nevers. La plage sera desservie par une navette gratuite (coursinelle).

Fête de la Loire 2015

Les 2 derniers week-ends de Juillet aura lieu la Fête de la Loire :

- ◆ Bal,
- ◆ Défilé de bateaux de Loire,
- ◆ Feu d'artifice.

La fête du livre 2015

Elle sera organisée du 17 au 27 juillet, la municipalité ayant créé les boîtes à lire (construites par les services techniques) plusieurs ont été installées sur les quais de Loire, ainsi que dans différents parcs ou toute personne a la possibilité de déposer des livres et d'en prendre.

Ces actions sont menées grâce aux nombreuses associations qui participent à animer la ville.



SOLIDARITE INTERNATIONALE

Lorsque l'on évoque la Solidarité Internationale, la première image qui nous vient à l'esprit est celle de l'aide humanitaire. Cette représentation est pour le moins restrictive car le champ de la coopération et de la solidarité internationale est beaucoup plus vaste : il comprend en fait l'ensemble des actions à dimensions internationales que ce soit effectivement l'aide humanitaire d'urgence mais également les actions de développement, d'éducation à la citoyenneté internationale ainsi que les actions de coopération internationale et décentralisée.

Outre des aides apportées de façon ponctuelle au travers d'Organisations Non Gouvernementales (une subvention exceptionnelle a été votée dernièrement pour les victimes de la Syrie par exemple), la Ville de Nevers s'engage avec son Conseil Municipal des Enfants dans l'organisation d'une Fête de l'Enfance à la fin de l'année 2015 au cours de laquelle une collecte de dons (jouets, livres...) sera coordonnée pour la Croix-Rouge Française.

Sur un plan pédagogique, les jeunes du Service Volontaire Européen interviennent également dans les écoles pour expliquer et valoriser l'expérience à l'Internationale.

La ville de Nevers est en effet agréée en tant qu'organisme d'accueil et d'envoi de jeunes dans le cadre du Service Volontaire européen. Elle accueille actuellement deux jeunes qui se rendent régulièrement dans les lycées de Nevers pour expliquer les démarches préalables au départ qui sont souvent longues mais qui ne doivent pas décourager lorsque l'on a un projet bien défini.

Par ailleurs la ville de Nevers a initié en partenariat avec le comité de coordination un projet en lien avec ses villes jumelées intitulé « vers un réseau européen de la jeunesse ». Un travail avec les structures d'animation jeunesse de nos villes jumelées a été mené afin de multiplier les échanges de jeunes dans un but pédagogique : l'apprentissage de la citoyenneté européenne, la solidarité, la tolérance et l'ouverture sur le monde.

Elle travaille activement à donner une dimension économique à ces jumelages en y associant les entrepreneurs et les jeunes.

Elle est très attentive à la situation des enfants étrangers vivant sur son territoire en particulier au niveau de la scolarisation.

Elle favorise les actions de solidarité initiés par les associations locales soit par la mise à disposition de locaux à titre gracieux, soit par une aide financière ponctuelle pour l'envoi des marchandises collectées, soit par une aide au niveau de la communication.

FICHE CONTACT VILLE

Les contacts inscrits dans cette fiche seront les interlocuteurs directs de l'UNICEF France (siège ou représentants locaux) au sein de la Ville.

La Ville doit désigner un élu de référence ainsi qu'un référent Ville amie des enfants au sein de ses services. Ce dernier deviendra le contact direct de l'UNICEF France. Il sera également garant de la démarche au sein de la collectivité et assurera le lien entre les services pour faire vivre la démarche sur le long terme.

Tous les contacts de la fiche recevront systématiquement les courriers officiels de Ville amie des enfants, ainsi que les invitations aux diverses manifestations du réseau : remise des titres, rencontres annuelles, événements spéciaux etc. Ils coordonneront la communication des actions et projets de la ville pour les enfants auprès de l'UNICEF et du grand public.

Nom de la ville
NEVERS

Prénom et Nom du Maire
Denis THURIOT

Prénom et Nom du contact au Cabinet du Maire

Eric PAURON
03 86 68 46 63
Mail
Eric.pauron@ville-nevers.fr

Adresse
Place de l'Hôtel de Ville
58036 NEVERS Cedex

Prénom et nom de l'élu référent
Ville amie des enfants
Fabienne DESSARTINE

Adjointe au maire à l'Enfance et à l'Education
03 86 68 44 83
Mail
Fabienne.dessartine@ville-nevers.fr

Prénom et nom du référent administratif Ville amie des enfants

Marie-Noëlle DEBARD
Coordinatrice Loisirs Enfance Jeunesse Relations Internationales
03 86 68 47 49
Mail
marie-noelle.debard@ville-nevers.fr

Nom du responsable Communication de la ville

Eric PAURON
03 86 68 46 63
Mail
Eric.pauron@ville-nevers.fr

